

DISPOSITIF RÉPONSES



RÉPONSES

RÉduire les POLLUTIONs en Santé Environnement



Le contexte de la réunion

Dans la cadre du lancement du Projet RÉPONSES, en janvier 2019, le SPPPI PACA a organisé une campagne de recrutement pour constituer un Panel citoyen dédié à la démarche de concertation.

Ce groupe d'habitants et usagers volontaires du territoire a été mobilisé à trois reprises pour donner son éclairage sur les étapes clés de la concertation et veiller à la fidélité de son rendu.

A l'issue de la concertation 2019, afin de tenir compte des enseignements tirés de la démarche, le Comité de pilotage de RÉPONSES s'est engagé à pérenniser le Panel.

Une nouvelle campagne de recrutement a été lancée en juin 2020 afin d'intégrer de nouveaux membres, issus notamment des temps de concertation 2019. Une quarantaine de personnes font désormais partie du Panel citoyen RÉPONSES.

La première réunion du « Panel 2020 » s'est tenue le 7 juillet 2020. Lors de cette réunion, les participants ont été invités à formuler un avis sur deux questions :

1. Quel est votre avis sur le dispositif de suivi des actions ?
2. Avez-vous des propositions complémentaires ?

Leur contribution est disponible sur la plateforme [www.dispositif-reponses.org\(dialogue/panel citoyen\)](http://www.dispositif-reponses.org(dialogue/panel%20citoyen))

Les échanges dans le cadre de cette première réunion du Panel citoyen 2020 ont mis en exergue une attente forte quant à la précision du rôle de chacune des instances du projet RÉPONSES (gouvernance, concertation) et de la place dans ce cadre du Panel citoyen.

Afin de répondre à ces interrogations, le COPIL de RÉPONSES a souhaité organiser un temps d'échange direct entre les acteurs du projet et les membres du Panel citoyen.



Compte tenu des restrictions sanitaires, la réunion s'est tenue en visioconférence, le jeudi 12 novembre 2020 entre 18h et 20h. Elle s'organisait en trois parties :

1. Le Dispositif RÉPONSES et ses instances,
2. Le rôle du Panel citoyen,
3. Le suivi des actions.

Ont participé à cette réunion 8 membres du Panel citoyen et 8 représentants des collèges porteurs de RÉPONSES :

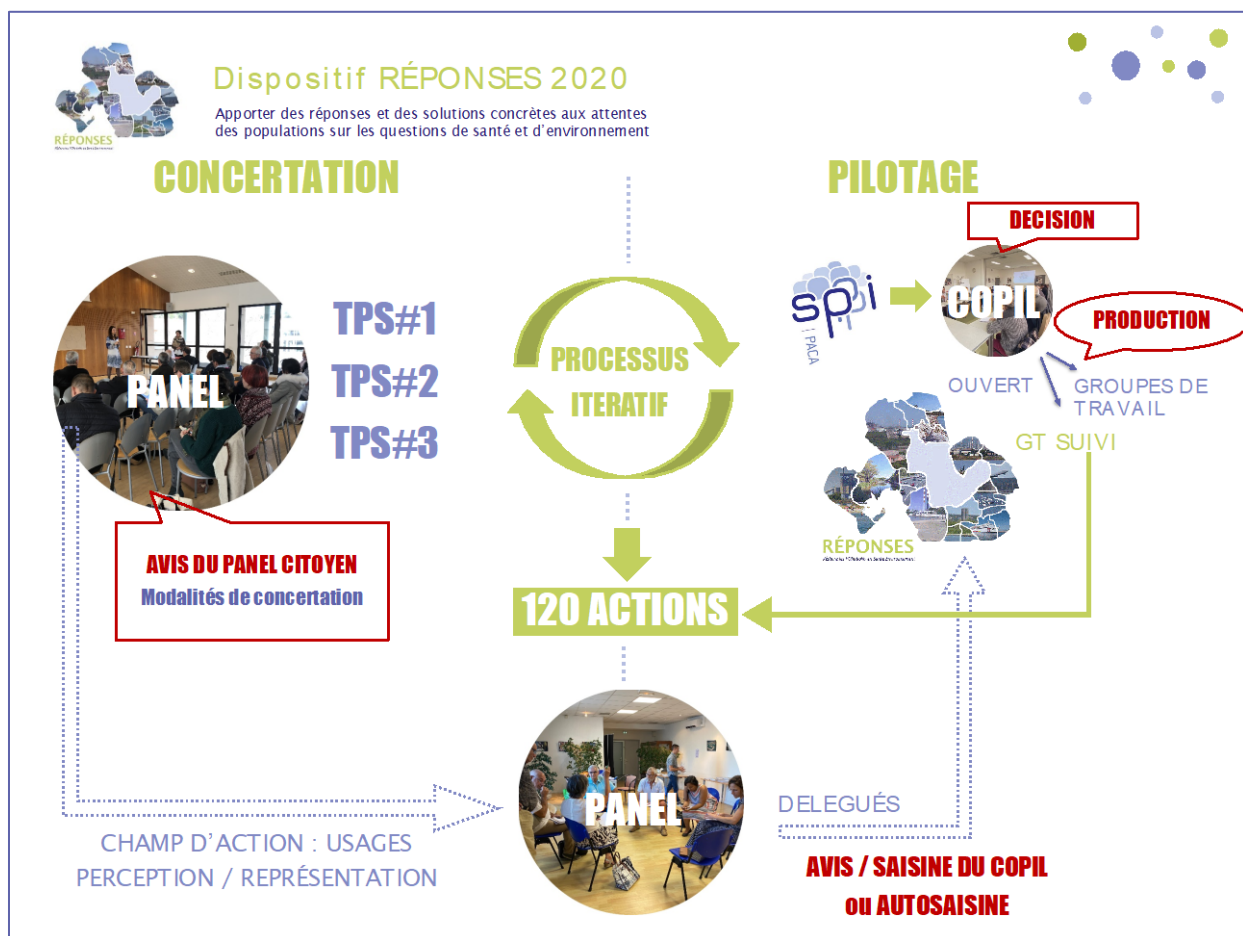
- Béatrice Cubadda et Marc Bayard pour le collège des industriels ;
- Maria Criado et Alexandre Lion pour le collège État ;
- René Tassy pour le collège des associations ;
- Justine Rivière pour le collège des collectivités ;
- Xavier Trolliet et Jean-Jacques Blanc pour le collège des salariés.

Le présent document restitue les principales questions abordées lors de cette rencontre.

1. Le Dispositif RÉPONSES et ses instances

En introduction de la réunion, Gwénaëlle Hourdin, déléguée générale du SPPPI PACA rappelle l'organisation de « l'écosystème » RÉPONSES : son origine, son organisation initiale et son évolution à l'issue de la concertation 2019, avec la mise en place des groupes de travail thématiques, dont le Groupe de suivi des actions animé par le collège des associations.

Un accent est mis dans ce cadre sur la forme originale du Panel citoyen RÉPONSES : pérennisé dans le temps et doté de prérogatives nouvelles – délégation au sein du COFIL, possibilité d'autosaisine – ils sort désormais du cadre méthodologique classique de ce type d'instance de concertation. Son rôle demeure cependant celui d'un « groupe témoin » du territoire, consulté sur des questions relevant de « l'expertise d'usage » du territoire par ses membres et de la perception de RÉPONSES par les habitants et usagers du pourtour de l'étang de Berre.



2. Le rôle du Panel citoyen

La deuxième partie de la réunion a pour objectif de clarifier le rôle du Panel citoyen dans le cadre de RÉPONSES. Marc Bayard, représentant du collège des industriels, rappelle que le Panel citoyen est une instance consultative qui reflète le territoire et éclaire le COPIL, instance décisionnelle du dispositif. En 2019, courant la première année de déploiement opérationnel de RÉPONSES, le rôle du Panel consistait notamment à formuler un avis sur le dispositif de concertation. Aujourd'hui, son rôle évolue : il remonte l'information sur la manière dont RÉPONSES est perçu sur le territoire. En tant qu'acteur neutre, extérieur à la démarche, il peut ainsi faire corriger des biais, notamment en termes de communication, qu'il pourrait y avoir de la part des acteurs du projet. Le regard du Panel force le Comité de pilotage à structurer sa réflexion et son discours sur des éléments qui en interne peuvent paraître évidents. Ce mode de fonctionnement est nouveau pour les acteurs du projet et les observations du Panel sont prises très au sérieux.



Questions/réponses : temps n°1

- Un participant confirme que les missions et le rôle de chacun avaient encore besoin d'être précisés. Les explications proposées répondent à ses attentes.
- Deux participants souhaitent en savoir plus sur la représentativité du Panel citoyen, compte tenu de la diversité sociologique du territoire de l'étang de Berre.
 - o Un panel citoyen compte habituellement 70 à 80 personnes choisies de manière à obtenir une certaine représentativité du territoire concerné. Il arrive cependant souvent qu'un certain nombre de membres de panel se démobilisent au cours de la démarche, ce qui mène à une perte de représentativité de cette instance. Le choix qui a été fait dans le cadre de RÉPONSES était celui de constituer un panel certes moins représentatif, mais plus impliqué, « engagé ». Étant donné que le Panel RÉPONSES est désormais une instance pérenne, un acteur de projet à part entière, la question de sa représentativité pourra être prise en compte lors de son prochain renouvellement.

L'information attendue par le COFIL de la part du Panel RÉPONSES est une information qualitative, sa représentativité statistique n'étant pas nécessaire. En apportant leur avis individuel, personnel, les membres du Panel complètent par leurs contributions l'avis « citoyen » assurée au sein du COFIL par le collège des associations.

- Une participante s'interroge sur le rôle du Panel citoyen dans le cadre du suivi des actions inscrites dans le plan d'actions élaboré à l'issue de la concertation 2019. En effet, la mise en place d'un Groupe de suivi adossé au COFIL de RÉPONSES peut poser des questions de crédibilité et/ou de légitimité. Le Panel a-t-il un rôle de contrôle dans ce cadre ? Si oui, comment le conforter, comment associer davantage de citoyens, quel système de renouvellement pour éviter la « professionnalisation » de ses membres ? Quelle compétence le Panel a-t-il pour vérifier si les actions mises en œuvre sont légitimes ?
 - o Le Dispositif RÉPONSES repose sur un principe de confiance, élément essentiel de la démarche. L'objectif n'est pas que



« chacun contrôle chacun ». Les acteurs du projet ont relevé le défi d'un travail collectif, dans un climat de confiance, pour atteindre des objectifs communs. Le retour des citoyens vient compléter, enrichir ce travail. Leur rôle n'est pas cependant celui de contrôle. Le COPIL n'attend pas des membres du Panel qu'ils soient des « experts » techniques. Leur valeur repose sur leur expertise d'usage du territoire.

- Selon la même participante, cette attente n'est pas tout à fait claire aux yeux du grand public. Elle ressent sur le territoire un manque de crédibilité du Panel citoyen. Comment dans ce cadre rendre cette instance plus attractive ? Comment doter le Panel de missions claires et d'une plus-value concrète ?
 - o Malgré ce type d'attente, formulée par certains membres lors de la réunion de juillet 2020, le Panel citoyen RÉPONSES n'a jamais été considéré comme un organe de contrôle.
 - o Le COPIL souhaite connaître la « perception » (avis, ressenti, convictions) des membres du Panel par rapport à certaines questions. Comprendre cette perception est particulièrement important pour le COPIL : les questions formulées par le Panel amènent le COPIL à se remettre en cause, à préciser les éléments parfois évidents pour les acteurs du projet mais moins clairs pour le public.
 - o Il est évident que pour que les membres du Panel s'investissent dans la démarche, il faut qu'ils se sentent utiles. Pour cela, il faut être plus clair sur le rôle du Panel.
- Un participant confirme que les éclaircissements apportés en introduction de la réunion correspondent au travail réalisé jusqu'à présent par le Panel citoyen : formulation d'un avis sur des questions posées par le COPIL. Il ne se sent pas légitime pour « contrôler quoi que ce soit » et trouve intéressante la méthodologie de travail proposée jusqu'à maintenant. Il considère que son avis a été écouté et cela conforte son intérêt pour la démarche.
- Une participante demande s'il existe un résumé d'actions mises en œuvre par le COPIL en lien avec les remarques formulées par le Panel



l'an dernier, en particulier sur les questions de transports et d'environnement.

- o Toutes les actions sont publiques, disponibles sur la plateforme www.dispositif-reponses.org. Les remarques du Panel figurent dans la rubrique « grain de sel » intégrée à chaque fiche action.
- Un participant rappelle que lors de la réunion de juillet, le Panel a souhaité connaître un avancement global des actions, notamment sur les actions qui s'étendent sur plusieurs années.
 - o Le COFIL et notamment le Groupe de suivi travaillent sur la possibilité de communiquer sur l'avancement des actions de manière globale (indicateur commun).

3. Le suivi des actions

La troisième et dernière partie de la réunion est dédiée au dispositif de suivi des actions. Alexandre Lion, représentant du collège de l'Etat, explique que le Groupe de suivi est orienté sur l'adéquation entre les attentes identifiées lors de la concertation 2019 et ce qui a été proposé dans le plan d'actions. Son rôle consiste à établir des indicateurs de suivi, avec des éléments d'avancement intermédiaire pour les actions les plus longues et à émettre un avis sur les échéances de réalisation proposées. A ce jour, près de 60% des actions annoncées ont été engagées, même si le contexte sanitaire a dégradé l'avancement de certaines d'entre elles. Concernant la question de la légitimité des associations pour animer ce dispositif de suivi, le COFIL de RÉPONSES a considéré qu'elles étaient les plus à même d'assurer ce suivi, avec la participation des autres collèges. L'objectif primordial du Groupe de suivi est la transparence et l'exemplarité de la démarche. L'événement annuel de rendu public des résultats s'inscrit également dans cette logique.

René Tassy, représentant du collège des associations, rappelle que les associations sont à l'origine du projet RÉPONSES et ce dernier est une démarche collégiale. Au sein du COFIL, il y a parfois des divergences, ce dont témoignent, par exemple, les plaintes déposées par les associations membres du COFIL contre d'autres membres du COFIL. Ces divergences n'empêchent pas les collèges d'avancer ensemble dans le cadre de RÉPONSES. Par ailleurs, il y a au sein du Groupe de suivi une pluralité d'associations, qui n'ont pas toujours le même point de vue. Elles essayent néanmoins d'avancer ensemble,



en collaboration avec les autres coll ges. Il faut  galement souligner que les associations ne sont pas des techniciens, elles ne sont pas l  pour remplacer les experts, ce n'est pas leur r le. Elles sont l  pour s'assurer que les r ponses apport es correspondent aux attentes et questions du public. Au sein du COPIL, elles exigent toujours davantage d'effort dans la r alisation des actions. Pour pr server leur cr dibilit , elles veillent   la coh rence de qu'elles font dans le cadre de R PONSES et en dehors du dispositif.

Questions/r ponses : temps n 2

- Une participante f licite Ren  Tassy pour son explication, gr ce   laquelle elle trouve le r le des associations beaucoup plus clair. Selon elle, ce dont peut souffrir R PONSES, c'est que certains pensent qu'il y a une forme de connivence entre tous les acteurs. En effet, quand on est ext rieur   la d marche, on peut penser que tous les membres du COPIL sont dans la connivence. Gr ce   l'explication de Ren  Tassy, la posture des associations est plus claire, ce qui est rassurant. Il est important que le public puisse bien comprendre les positionnements de chacun.
- Un participant propose de compl ter la liste des actions disponible sur la plateforme avec des points rouges et des points verts correspondant au progr s de leur r alisation.
 - o Cette proposition para t int ressante pour indiquer de mani re visuelle l'avancement des actions.
- Une participante voit un risque de discordance entre les actions d c d es aujourd'hui et de nouveaux probl mes de sant  qui pourraient  merger dans le futur. Elle se demande comment rem dier   ce risque.
 - o Il est vrai qu'en termes de sant , le temps entre la mise en  uvre d'une action et les premiers r sultats de cette action peut  tre long. Il existe n anmoins des avanc es r guli res   prendre en compte.
 - o Il ne faut pas oublier que R PONSES est un dispositif vivant : depuis la concertation 2019 et le plan d'actions qui a suivi, d'autres actions sont arriv es. Le Groupe de suivi veille   la coh rence entre le plan d'actions et les besoins du territoire.